

0300055X  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE BERNARD DE VENTADOUR  
19 AVENUE DU BORDELET  
30205 BAGNOLS SUR CEZE CEDEX  
Tel : 0466396600

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 8  
Numéro d'enregistrement : 41  
Année scolaire : 2022-2023  
Nombre de membres du CA : 29  
Quorum : 15  
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/06/2023

Réuni le : 03/07/2023

Sous la présidence de : Valerie Monte

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 09/06/2023.

**Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.**

Avis favorable  [X]

Avis défavorable  [ ]

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	15
Pour :	15
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0